

TRAIT D'UNION

Le journal des habitants de
CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE



Dans ce numéro :

- Edito
- Point chantiers communaux
- Civilités-Tontes-Tailles-déchets verts
- Un village qui se souvient, un village qui bouge
- Vie associative
- Du côté de l'école
- Comptes rendus du conseil municipal
- Etat-civil
- Numéros utiles



Chers habitants,

Voici le mois de septembre bien avancé avec son lot de nouveautés. Je pense principalement à nos jeunes qui ont repris le chemin de l'école, du collège, du lycée mais aussi de la faculté et autres.

La rentrée, c'est aussi le retour des activités professionnelles et associatives.

Ce numéro de TRAIT D'UNION est l'occasion de faire un point sur la vie communale du premier semestre. Les travaux réalisés, les chantiers en cours : Accessibilité de la Mairie et du Périscolaire, fin des travaux visant à améliorer la sécurité routière dans le village, livraison du terrain multisports et de son aire de jeux, plébiscités par les familles. Vous retrouverez dans les pages qui suivent d'autres informations concernant les projets communaux.

Merci à nos associations communales qui font vivre notre village. Que ce soit, le sport, la convivialité, la culture, la musique, les jeux, chacun peut trouver les manifestations qui répondent à ses attentes. N'hésitez pas à participer, c'est la meilleure façon de remercier les bénévoles qui se donnent sans compter. **Une fête réussie est une fête partagée.**

Dans l'attente de se retrouver à l'occasion des prochaines manifestations

Mairie

9 rue du Château
80250 - CHAUSSOY EPAGNY



03 22 41 50 28



chaussoy.mairie@wanadoo.fr
www.chaussoy-epagny-hainneville.eu

Horaires

Lundi 14h00 - 17h00
Mercredi 14h00 - 17h00
Samedi 10h00 - 12h00

Secrétariat :

Marie-Hélène BLANCKAERT

Point sur les chantiers communaux

La dernière tranche des travaux de sécurisation routière a été achevée à Chaussoy ...

Après les aménagements réalisés à Epagny, c'est la traversée de Chaussoy qui a fait l'objet de travaux en ce début d'année. Une "écluse" et des emplacements de stationnement positionnés rue d'Ailly et rue de l'Eglise doivent faire ralentir la vitesse de passage.

Ces travaux ont été préparés par un groupe de travail réunissant habitants et élus, amendés et validés par les services du Conseil Départemental.



Travaux d'Accessibilité à l'école et à la mairie ...

Profitant des vacances, des travaux d'aménagement ont été menés à l'école.

Les accès aux salles de classe et la garderie ont été mis aux normes PMR et notamment les sanitaires du périscolaire.

L'accès à la mairie a également été facilité par l'aménagement d'une rampe douce en bois.

Les travaux ont été confiés à une entreprise locale.

Ouverture de la "Ruralithèque"

Dans un nouvel environnement (décors, mobilier), la "Ruralithèque" s'installe derrière la salle des Fêtes. A lire plus d'informations dans ce Trait d'Union.



Point sur les chantiers communaux

13 juillet 2025 - Inauguration du Terrain Multi-Sports

En fin d'après-midi du 13 juillet, sous un soleil bienvenu, nous avons inauguré le **terrain multisports** et l'**aire de jeux** nouvellement installés.

Cet équipement répond à une vraie demande des familles et des jeunes qui aiment se retrouver sur ce lieu calme.

Le city stade est régulièrement occupé par des sportifs confirmés ou pas. Les plus jeunes profitent des toboggans, balançoires et autres jeux, accompagnés de leurs familles.

Comme le veut la tradition, le ruban a été coupé par Madame LHOMME, Conseillère Régionale, vice-présidente du Conseil Départemental et notre Maire.



Quelques informations sur les chantiers en cours

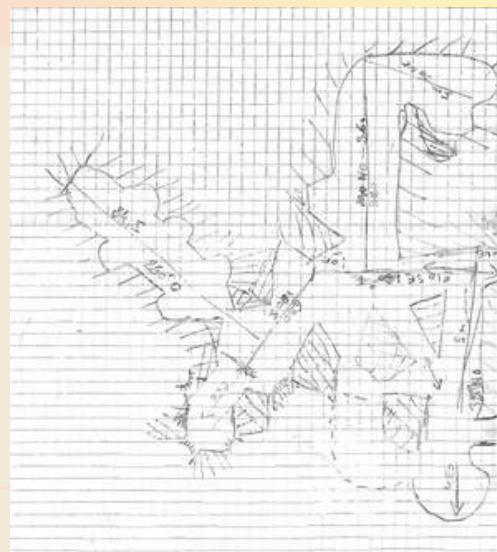
Zone de protection - place de Chaussoy

Vous vous interrogez certainement sur la zone de protection installée sur la place de Chaussoy.

Suite à un affaissement de terrain nous avons découvert une cavité qui a été explorée avec une caméra. Il s'agit des vestiges d'une carrière d'extraction de craie, matériau utilisé pour la construction de nos maisons picardes.

Des recherches plus approfondies seront nécessaires pour déterminer les actions à mener.

Nous avons pu utiliser un plan réalisé par un habitant, voici plusieurs années.



Pont rue des Marais à Hainneville

Des études complémentaires nous sont demandées par les services environnementaux avant de réaliser les travaux. Ceux-ci ne pourront donc pas être entrepris avant l'automne 2026.

Ruissellement des eaux pluviales à Epagny

Là aussi ce projet, qui pouvait sembler simple à mener, rencontre les contraintes de l'Administration.

Nous recherchons des solutions pour ne pas aboutir à un projet pharaonique !



Civilités – Tontes – Tailles – Déchets verts

Quelques rappels du bien vivre ensemble ...

Le weekend, les travaux de bricolage et de jardinage pouvant provoquer des nuisances sonores sont possibles le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00



Afin de préserver la biodiversité, les tailles de haies sont préconisées entre le 15 août et le 15 mars.

La commune de Chaussoy-Epagny-Hainneville appelle à la bonne volonté de chacun en ce qui concerne l'entretien des pieds de mur et des trottoirs. Chaque habitant de la commune, au droit de sa façade et en limite de propriété, est tenu de maintenir ses pieds de mur et ses trottoirs en bon état de propreté, de les nettoyer (balayage), de les désherber.



Point de collecte DECHETS VERTS 150 tonnes collectées en 2024 !!!

Voici ce que nous pouvons découvrir aux "Déchets verts" de la commune. A l'évidence, c'est un professionnel indélicat qui a vidé sa remorque ...

Il est important de rappeler que ce point de collecte est réservé aux habitants de la commune pour leurs besoins personnels. Les entreprises doivent utiliser le service de collecte des déchetteries, service qui est d'ailleurs souvent refacturé aux clients.

Des réflexions sont en cours pour mieux maîtriser l'usage de ce service qui représente une charge annuelle de 5000€ et qui ne fait qu'augmenter :

Pose d'un nouveau cadenas - Installation d'une caméra - Ouverture certains jours de la semaine - Acquisition d'un broyeur - pédagogie sur l'utilisation des tontes en paillage ...



Toutes vos suggestions sont les bienvenues

Un village qui se souvient ...

Des commémorations qui rassemblent ...

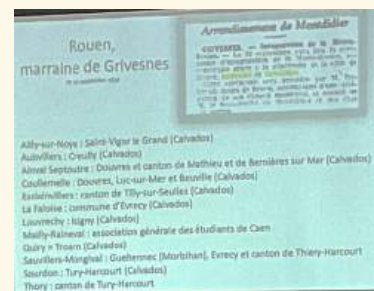
A l'occasion de chaque commémoration, les habitants se rassemblent devant le monument aux morts de la commune, particulièrement les 8 mai et 11 novembre avec la présence active des enfants de l'école. L'appel aux Morts cité par chaque enfant et l'interprétation d'un chant entretiennent le souvenir et les valeurs républicaines.



Le Souvenir Français en Assemblée Générale ...

Le 17 mai dernier, le Souvenir Français tenait son Assemblée Générale à CHAUSSOY EPAGNY. C'était l'occasion de prendre connaissance des actions menées auprès des écoles (conférences) et des communes pour garder la mémoire des anciens combattants et préserver les sépultures des soldats "Morts pour la France".

A l'issue de cette Assemblée Générale, une conférence sur la "Reconstruction d'Après-guerre" rappelait les moyens mis en place par l'état pour reconstruire le pays après la 1ère guerre mondiale. Nous avons aussi pu découvrir les élans de solidarité entre les communes éloignées du front et celle fortement touchées par les combats. Cette solidarité était matérialisée par des parrainages



Chaussoy-Epagny

Conférence sur la reconstruction après la Première Guerre mondiale ce samedi



Véronique Villain.

À l'issue de l'assemblée générale du Comité d'Ailly-sur-Noye du Souvenir Français, prévue le 17 mai, Véronique Villain présentera une conférence sur la reconstruction à la fin de la Première Guerre mondiale. « En partant du paysage de ruines hérité de la Grande Guerre dans l'est de la Somme, nous ferons un bilan de la région en 1919, à t-elle expliquée.

L'Etat français a dû mettre en place des mesures pour relever le pays et combler l'immense blessure de ce que l'on a appelé pudiquement « la zone rouge ».

La solidarité nationale reposait sur des allocations de dommages de guerre mais sa mise en place fut difficile. Les sinistrés se sont alors tournés vers des sociétés coopératives de reconstruction pour sortir de leurs ruines.

« L'efficacité de ce mécanisme de solidarité a même inspiré le diocèse qui lui aussi s'est doté d'une coopérative diocésaine des églises dévastées pour relever les ruines de ses édifices ».

Samedi 17 mai à 11 h, salle des fêtes de Chaussoy-Epagny. Entrée gratuite. Contact : 07 67 43 85 76.



Chaussoy-Epagny

Le comité d'Ailly-sur-Noye du Souvenir Français a tenu son Assemblée générale

L'Assemblée Générale du Comité d'Ailly-sur-Noye du Souvenir Français (qui représente les communes de l'ancien Canton d'Ailly-sur-Noye), s'est tenue cette année à Rouen, en hommage au soldat Lemaire, inhumé en 1919 dans le cimetière du village. Sa plaque d'identité militaire avait été retrouvée dans le bois de Sélouet et nous avons pu entrer en contact avec sa petite-nièce pour la lui remettre. C'était un moment très émouvant, confia la présidente.

Trois Cardiens de la Mémoire

Le devoir de mémoire fait partie des missions du Souvenir Français et le Comité a organisé une conférence en 2024 sur « Les femmes pendant la Première Guerre mondiale ».

Cette année, le thème de la conférence est la reconstruction après cette même guerre. La transmission de la mémoire auprès des jeunes est aussi importante. Un adolescent de 14 ans, Samuel, s'est proposé pour être notre porte-parole. Son diocèse a été béni lors de la cérémonie de Rouen. D'autres projets sont en cours pour confier un autre drapeau à un jeune du territoire », déclare Françoise Offret. À la fin de l'Assemblée générale, trois Certificats de « Gardiens de la Mémoire » ont été remis à Yannick Martin, de Houlleville, qui entretient les tombes des soldats de Caffarelli, à Christian de Caffarelli, maire, Chaussoy-Epagny et Véronique Villain pour son intérêt et son soutien.

Un village qui bouge ...



26 février – un atelier “ROBOTIQUE”

L'Espace de Vie Sociale animé par la Communauté de Communes propose des animations itinérantes. Nous avons accueilli un atelier de robotique ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans de la commune et des environs. Avant d'apprendre à utiliser les robots ils ont pu profiter de quelques jeux de sociétés et d'un moment de détente dans un petit coin salon créé pour eux avec de la musique voire une activité karaoké.



8 mars 2025 – 1 arbre 1 enfant ...

Notre verger continue de s'agrandir d'années en années. En mars nous y avons ajouté 4 arbres, un pour chaque naissance de 2024. Notre contribution aux actions de reboisement menées par la commune (plantations réalisées entre Hainneville et Berny). Les essences fruitières choisies par les parents sont des figuiers et des abricotiers, adaptés à la nature du sol du verger. Après les efforts, le réconfort ... Une fois les arbres plantés, les photos souvenir faites et les étiquettes des prénoms accrochées, nous avons partagé un verre de l'amitié au milieu du verger sous un joli soleil printanier.

« Un arbre, un enfant » n'est pas qu'un slogan : c'est une démarche porteuse de sens et d'avenir.



15 mars – Hauts de France Propres

Par un samedi matin frais, venteux mais ensoleillé, nous étions un petit groupe d'habitants et de conseillers à arpenter le village et ramasser les déchets et détritrus en tous genres laissés au bord des routes.

2 heures de collecte intense et le parking de la salle des fêtes s'est vu rempli de bouteilles en verre, plastiques, ferrailles et même de pneus ...

Merci aux courageux et pourquoi pas à l'année prochaine avec des bénévoles plus nombreux.



Un village qui bouge ...

5 avril 2025 – Les 3 raquettes CEH

Le 5 avril dernier une nouvelle association a vu le jour. Cette association propose aux amateurs de tennis de table, badminton ou pickleball de se retrouver pour pratiquer ces loisirs. Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre et à participer à cette belle aventure associative.

Que vous souhaitiez devenir membre, bénévole ou simplement en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer le samedi matin de 10h à 12h à la salle de sport Henri Mullet.

Pour plus d'informations, contactez David ELOY au 06.28.70.53.32.

La cotisation annuelle est au tarif de 20 euros



26 avril 2025 – L'association sportive de Tennis RACEH

La soirée "Jamballaya" aura encore eu du succès pour sa deuxième édition qui s'est déroulée le 26 avril à la salle des fêtes de Chaussoy, un grand merci à la commune.

Une belle année sportive 2025 se termine pour l'équipe, nous restons en division 3. De nouvelles belles recrues sont arrivées, en espérant, pourquoi pas, viser la division 2 l'année prochaine.

Une nouvelle année s'annonce avec un nouveau championnat d'hiver qui commence début octobre, bonne chance à l'équipe. Nous restons évidemment à votre disposition.

Pour la nouvelle année qui débute, les cotisations sont les suivantes :

- Licence enfant 50 euros
- Licence adulte 60 euros
- Licence couple 100 euros

Pour toute information, vous pouvez contacter le président :

Grégory Desseaux 06 86 40 37 23

26 avril 2025 – Chasse aux œufs

Au retour des vacances de printemps, la traditionnelle "chasse aux œufs de Pâques" s'est tenue dans le parc du château.

Les plus jeunes enfants, munis de paniers colorés, sont partis à la recherche des œufs accompagnés de leurs parents.

Les plus grands ont participé à différents ateliers (puzzle, jeux d'adresse, de réflexion ...) avec des récompenses à la clef.

Un goûter convivial a réuni familles et enfants : distribution de chocolats, brioches et boissons pour tous.

Un moment agréable de partages et de rencontres.



Un village qui bouge ...

18 mai 2025 – Z'avez pas vu Mirza ?

Une animation musicale proposée par la Communauté de Communes. Le groupe musical "La bande à Gaston" reprend les titres de Nino FERRER et notamment la célèbre chanson "Z'avez pas vu Mirza" dans une mise en scène décalée.

Une centaine de spectateurs a pu apprécier la prestation des musiciens et de Mirza.

Prochain rendez-vous le 9 janvier 2026 pour une nouvelle soirée musicale ...



●●● DIMANCHE 18 MAI 2025 - 16H00

la bande à Gaston

tribute nino ferrer

CHAUSSOY-EPAGNY - SALLE DES FÊTES

Z'AVEZ PAS VU MIRZA

TARIF : 5€
GRATUIT JUSQU'À 12 ANS

Z'AVEZ PAS VU NINO ?
CELA FAIT BIENTÔT 25 ANS QUE PLUS PERSONNE N'A DE NOUVELLES DE MIRZA AUSSI

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CULTURE@AVRELUCENOYE.FR
03 22 09 03 15

BILLETTERIE EN LIGNE : [BILLETWEB.FR/PRO/CCALN](https://billetweb.fr/pro/ccaln)

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CHAUSSOY EPAGNY HAINNEVILLE

La société de chasse de Chaussoy Epagny Hainneville renouvelle son bureau ; En effet après plus de 30 ans au service de la société de chasse en tant que Président, Régis RICARD prend sa retraite associative.

Après délibération, le nouveau bureau a été constitué :

- Président : Clément DUFRENE
- Secrétaire : Sébastien LEULIER
- Trésorier : Thomas MONTAIGNE
- Secrétaire adjoint : Cédric BRETON
- Trésorier adjoint : Denis OPSOMER
- Membre de bureau : Simon DI QUAL



Nous remercions Régis pour toutes ces années d'investissement au sein de cette association.

La société de chasse regroupe une quinzaine de chasseurs qui a "fait l'ouverture" sur le territoire de la commune (500 ha).

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Nicole PAUCHET

LE CLUB DE L'AMITIÉ

**C'est la rentrée pour tout le monde !
Même pour le Club qui, comme tous les ans, est resté ouvert tout l'été !**

Nous avons eu la chance d'accueillir deux nouvelles adhérentes qui sont, de plus, joueuses de cartes expérimentées. Les parties vont être acharnées !



Comme les années précédentes, nous fêterons

- **l'arrivée du beaujolais nouveau le vendredi 21 novembre à 19 heures** et comme l'an dernier, ouvert à tous sur inscription auprès de Mesdames DENEUX ou PAUCHET.
- Nous ferons aussi **le petit déjeuner au profit du téléthon le 6 décembre, dès 7 heures** et serons heureux de vous recevoir pour ce beau geste !

A bientôt !

Claire LOBBE



La Bibliothèque, à nouveau dans notre village

Vous avez peut-être repéré **un nouveau panneau**, celui accroché sur le mur de l'ancienne salle paroissiale, à l'arrière de la salle des fêtes – 14 rue de l'église.

Ce panneau vous invite à entrer dans ce nouvel espace dédié à la bibliothèque.

Enfants, ados et adultes, vous êtes les bienvenus pour choisir et emprunter romans, bandes dessinées, DVD, albums...

La bibliothèque vous accueille :

- **le mercredi de 16h à 18h**
- **le jeudi de 17h30 à 19h30**
- **le samedi de 10h à 12h**

Alors, n'hésitez plus et venez **découvrir ce super lieu et échanger avec les bénévoles de l'association « La Ruralithèque »** qui vous accompagneront dans vos choix de lecture.

L'inscription des lecteurs de tout âge est gratuite.

En guise d'inauguration, toute l'équipe des bénévoles organise une journée porte ouverte, avec jeux, animations, ateliers, exposition :

Le samedi 4 octobre de 10h à 17 h

A noter que la prochaine manifestation nous donnera l'occasion de **recevoir Jean-Pierre Chopin, écrivain philosophe**. Il échangera avec vous autour de son livre « **Nuire à la bêtise** », **le jeudi 6 novembre à 18 h, et non le 15 octobre comme initialement annoncé**. Nous vous y attendons nombreux!

« La Ruralithèque » vous tiendra informés des manifestations à venir et pour mieux nous suivre et partager avec vous, un compte Instagram a été ouvert «la_ruralithèque».



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Christelle MERCIER



C'est la rentrée pour l'association « Les porte-plumes » !

Mais avant ça cela, revenons un peu sur la fin d'année scolaire qui s'est terminée de manière festive avec la kermesse de l'école le 26 juin dernier : nous avons proposé un buffet varié qui a ravi nos 265 convives.

Les enfants ont pu s'amuser aux 10 stands de jeux installés et sont repartis avec les bras remplis de cadeaux.

La tombola a gâté 47 gagnants et nos colis mystères attirent toujours les foules, puisque nos 170 colis se sont envolés en un éclair !

Merci à tous les participants qui ont fait de cette journée une réussite.

Notre assemblée générale a eu lieu le 20 septembre dernier, le bureau pour cette année 2025/2026 se compose de :

- Mme Mercier Christelle : Présidente
- Mme Tavernier Mélissa : trésorière

Beaucoup de projets pour cette nouvelle année, vous pouvez déjà noter dans vos agendas :

- Une **bourse aux jouets et à la puériculture** : le dimanche 02 novembre 2025 de 10h à 17h
- Un **marché de Noël des artisans, producteurs locaux et idées cadeaux** : le dimanche 16 novembre 2025 de 10h00 à 17h00

Le vendredi 05 décembre nous nous associerons à l'école pour leur **marché de Noël de l'école** et nous proposerons **une boum de Noël pour les enfants**.

Voilà de quoi bien occuper cette fin d'année, avant de voir arriver 2026.

Nos élèves méritants

Depuis quelques années, la commune récompense les élèves qui valident succès leurs formations à l'issue du collège et du lycée ainsi que les formations professionnelles CAP et BEP.

Cette année est exceptionnelle avec 17 lauréats, Les diplômes récompensés : 6 Bacs, 9 Brevets et 2 Cap. soit 100% de succès. Ces jeunes sont issus de l'école communale.

Chacun s'est vu remettre un diplôme et un chèque cadeau.

La cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié auquel les parents étaient invités.



Du côté de l'école ...



Le 1^{er} septembre 2025, ce sont 62 élèves qui ont rejoint l'équipe enseignante.



De gauche à droite sur la photo :

- Céline Piquet, enseignante remplaçante rattachée à l'école.
- Aurélie Boulfroy, maîtresse des PS / MS.
- Katy Spicher, maîtresse des CE2 / CM1 / CM2.
- Mélanie Baudesson, maîtresse des GS / CP / CE1 et directrice.
- Murielle Carpentier, AVS.
- Christelle Garnier, ATSEM.



Parmi les différents projets, l'année s'annonce sportive.

L'école sera affiliée à **l'USEP** et pourra ainsi participer à des rencontres sportives avec d'autres élèves du secteur.



La course pour **ELA** ne sera pas oubliée mais pourra ainsi être partagée avec d'autres élèves.

Quelques dates à retenir :

- Marché de  le 5 décembre 2025

- Fête de l'école le 26 juin 2026



Rendez-vous à la salle des fêtes de Chaussoy. Venez nombreux !

UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

la Fete du village

6 et 7 septembre 2025



C'est sous un beau soleil que la fête de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE s'est déroulée début septembre.

En complément de la fête foraine, un **marché de producteurs locaux** a été organisé. Malheureusement 3 absents manquaient à l'appel.

Un grand Merci aux 4 fidèles exposants présents d'avoir répondu à notre invitation.

Nous avons pu profiter d'une démonstration de ESPOIR DANSE pendant la pause "déjeuner". Par contre, le vent trop fort n'a pas permis à l'association de modélisme d'Ailly sur Noye de faire voler ses maquettes.

Les clubs de Tennis de table et de Futsal ont animé l'après-midi avec des matchs et démonstrations très appréciés des jeunes présents.



UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

Dorothee DELARUE

Une saison estivale chargée pour l'AFL !!



Cette année, **la fête de la musique a été organisée le 21 juin**, derrière la salle des fêtes : un cadre idyllique !! Ce fut une soirée placée sous le signe de la convivialité, avec la participation du groupe « les nouveaux talents » qui est venu animer le village jusqu'en fin de soirée. Un succulent repas chaud a été proposé sur place et l'Association fêtes et loisirs s'est réjouie d'avoir pu rassembler les habitants de notre commune autour d'un moment chaleureux et festif.

Une fois encore, **la soirée du 13 juillet a été festive et animée sur le stade de la commune** : Food truck, buvette et animation musicale ont été proposés par l'Association en complémentarité de la retraite aux flambeaux et du splendide feu d'artifice. Le village était au rendez-vous et petits et grands ont su rendre cette soirée agréable et vivante !!!! Le soleil était lui aussi au rendez-vous avant de laisser la place à un gros orage dans la nuit... au moment du rangement et du démontage... nous aurions alors pu organiser un concours de tee-shirts mouillés !!



Le 6/7 septembre 2025, place à la fête du village et ses nombreuses animations, couplée d'un ball-trap organisé sur tout le week-end !! Une vraie réussite ! Les tireurs et leur famille étaient au rendez-vous ! Nous avons pu proposer des frites croustillantes et de la viande de qualité !! Ce super week-end n'aurait pu voir le jour sans les membres de l'Association qui se sont démenés tant pour l'organisation avant – pendant – après, que dans la recherche de nombreux bénévoles ... nécessaires lorsque l'on propose un tel événement alors

MERCI à eux, à tous !!



Compte rendu du conseil municipal

11 décembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Date convocation : 4 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Isabelle CARLE, Dorothee DELARUE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET, Sylvain MERCIER.

Etaient absents : Marie-Line LELONG représentée par Angélique ELOY, Sébastien DEJONGHE représenté par Sylvain MERCIER, Mélissa TAVERNIER représentée par Christian de CAFFARELLI, Thierry MAMOU et Florie DEVOS

Secrétaire de séance : Clément GAMBET

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Demande de subvention DSIL Pont rue des Marais
- Demande de subvention DETR Défense incendie
- Demande de subvention Agence de l'eau Etude ruissellement Epagny
- Demande de participation de la Coopérative Scolaire
- Quantification des Restes à réaliser 2024 pour 2025
- Autorisation pour le mandatement de dépenses d'investissement à hauteur de 25% du budget 2024
- Création d'un poste d'agent technique
- Tableau des effectifs
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Demande de subvention DSIL – Pont Rue des marais

Coûts H. T.

ADISS - Etude initiale 6 725,00€

ADISS - M.O.E + études
Complémentaires 51.500,00€

TRAVAUX 347 328,00€

TRAVAUX - Aléas 69 465,60€

TOTAL OPERATION 475 018,60€

Financements

SOS PONTS (60%) 285 011,16 €

D.S.I.L. (20%) 83 358,72€

Reste à charge 106.648,72€

475 018,60€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le financement présenté ci-dessus et donne tous pouvoirs au maire pour déposer la demande de subvention au titre de la D.S.I.L. auprès de la Préfecture de la Somme pour un montant de 83 358,72 €.

Compte rendu du conseil municipal

11 décembre 2024

Demande de subvention DETR – DEFENSE INCENDIE

Deux aménagements de captage doivent être réalisés dans la rivière à Hainneville pour la défense incendie.

Afin de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Somme au titre de la D.E.T.R., il y a lieu d'établir un prévisionnel de l'opération

<u>Couts H.T.</u>		<u>Financements</u>	
LHOTELLIER – SPEE	39 263,84 €	D.E.T.R. (30%)	11 779,15 €
		Reste à charge	27 484,69 €
TOTAL OPERATION	39 263,84 €		39 262,84 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le financement présenté ci-dessus et donne tous pouvoirs au maire pour déposer la demande de subvention au titre de la D.E.T.R. auprès de la Préfecture de la Somme pour un montant de 11 779,15 €.

Demande de subvention Agence de l'eau – EPAGNY, étude ruissellement

Afin de résoudre les problèmes de ruissellement des eaux pluviales à Epagny, 2 bureaux d'études ont été contactés. La société VERDI a fait la meilleure offre. Afin de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, il y a lieu d'établir un prévisionnel de l'opération :

<u>Couts H.T.</u>		<u>Financements</u>	
VERDI	13 595,00 €	Agence de l'eau (70%)	9 516,50 €
		Reste à charge	4 078,50 €
TOTAL OPERATION	13 595,00 €		13 595,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le financement présenté ci-dessus et donne tous pouvoirs au maire pour déposer la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour un montant de 9 516,50 €.

Demande de subvention par la coopérative scolaire

La coopérative scolaire finance les projets pédagogiques des écoles.

Les communes de Chaussoy-Epagny et d'Hallivillers sont sollicitées à hauteur de 20 € par enfant, ce qui représente la somme de 1.000 € pour les 50 enfants de la commune de Chaussoy-Epagny pour l'année 2024.2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité a accordé à la coopérative scolaire une subvention de 1.000€ pour aider au financement des projets pédagogiques. Cette dépense sera effectuée sur le budget 2025.

Restes à réaliser 2024

Certains travaux ont été prévus au budget 2024. Ceux-ci n'ont pu être réalisés avant le 31 décembre 2024 mais doivent être effectués en début d'année 2025. Monsieur le Maire propose de les inscrire en « Restes à réaliser ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Engagement des crédits d'investissement

Monsieur le Maire indique que des dépenses d'investissement doivent être mandatées sans attendre le vote du budget 2025 de la commune de CHAUSSOY-EPAGNY.

L'article L1612 du Code Général des collectivités territoriales prévoit que la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le crédit ouvert en section d'investissement en 2024 est de 30 000 € sur le chapitre 20 et de 631 999,47€ sur le chapitre 21.

Monsieur le Maire propose d'appliquer la possibilité d'inscrire dès à présent aux chapitres 20 et 21 de la section d'investissement la somme de 165 499,85€ représentant 25% du crédit ouvert en 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Création poste agent technique

Le maire expose qu'il y a lieu de créer un emploi permanent d'agent technique pour l'entretien de la commune, espaces verts et bâtiments.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité la création à compter du 1^{er} février 2025 d'un emploi permanent d'agent d'entretien espaces verts et bâtiments communaux dans le grade d'agent technique relevant de la catégorie C1 à temps complet.

Answer D

Compte rendu du conseil municipal

12 mars 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 MARS 2025

Date convocation : 5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Dorothée DELARUE, Christiane DUCHEMIN, Mélissa TAVERNIER, MM. Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET, Sylvain MERCIER, Thierry MAMOU

Étaient absents : Angélique ELOY représentée par Mélissa TAVERNIER, Marie-Line LELONG représentée par Christian de CAFFARELLI, Florie DEVOS, Sébastien DEJONGHE

Secrétaire : Thierry MAMOU

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Demande de subvention SOS PONTS
- Demande fonds de concours CCALN,
- Complétude de la commission appel d'offres,
- Marché assurance statutaire par le CDG80,
- Recours aux heures complémentaires,
- Accueil des enfants extérieurs à la commune à l'école,
- Devis Archivage et/ou formation,
- Signature de la convention « violences intrafamiliales »,
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Demande de subvention SOS PONTS

Les travaux de reconstruction du pont rue des marais à Hainneville ont été chiffrés.

La proposition de financement des études et des travaux est la suivante :

<u>Coûts H.T</u>		<u>Financements</u>	
ADISS - Etude initiale	6 725,00€	SOS PONTS (60% du cout total)	277 106,16€
ADISS - M.O.E + études		FDC Voirie CCALN	3 510,03€
Complémentaires	38.387,60€	D.S.I.L (20% des travaux)	83 358,72€
TRAVAUX	416 731,00€	Reste à charge (21%)	97 868,69 €
TOTAL OPERATION	461 843,60€		461 843,60€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le financement présenté ci-dessus et donne tous pouvoirs au maire pour déposer la demande de subvention auprès de CEREMA/ SOS PONTS pour un montant de 277 106,16 €.

Demande de fonds de concours voirie à la CCALN

Pour les travaux de reconstruction du pont rue des marais à Hainneville, le maire expose la possibilité de déposer une demande de Fonds de concours voirie auprès de la CCALN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, donne pouvoir au maire pour déposer la demande de subvention auprès de la CCALN au titre du Fond de Concours voirie pour un montant de 3 510,03€

Compte rendu du conseil municipal

12 mars 2025

Commission appel d'offre

La commission d'appel d'offre a été constituée, composée du maire et de 3 titulaires et 3 suppléants.

Suite à la démission de Madame Candice BARJAT, il y a lieu d'élire un membre titulaire.

Monsieur Eric FOURNIER est candidat pour être membre titulaire de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a accepté à l'unanimité la candidature de Monsieur Eric FOURNIER comme membre titulaire de la commission d'appel d'offre

Contrat d'assurance statutaire

Le Centre de Gestion offre à ses collectivités et établissements publics affiliés l'opportunité de pouvoir souscrire un contrat d'assurances statutaires garantissant les frais laissés à leur charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents en matière de protection sociale en mutualisant les risques.

Ce contrat couvre les risques suivants :

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, temps partiel thérapeutique, maternité-paternité-adoption
- Agents affiliés à l'I.R.C.A.N.T.E.C. : Accident du travail, maladie professionnelle, grave maladie, maladie ordinaire, maternité-paternité-adoption

Le contrat actuellement en vigueur vient à expiration au 31/12/2025. Il y a donc lieu de négocier un nouveau contrat d'assurances statutaires auprès d'une assurance agréée pour la période de 5 ans, du 01/01/2026 au 31/12/2030.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat. L'adhésion de la commune à ce nouveau contrat sera facultative.

Recours heures complémentaires

Les agents contractuels à temps non complet sur un poste permanent peuvent être appelés ponctuellement, selon les besoins du service, à effectuer, sur la demande du maire, des heures complémentaires dans la limite de la durée légale du travail.

La rémunération de ces heures n'est pas majorée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le recours aux heures complémentaires. La rémunération de ces heures ne sera pas majorée.

Accueil à l'école des enfants extérieurs à la commune

Suite à des demandes de familles extérieures à la commune de scolariser leurs enfants à l'école de CHAUSSOY-EPAGNY, le maire propose d'accepter les inscriptions si ces enfants sont confiés à une assistante maternelle résidant et exerçant sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité.

Archivage

Il est obligatoire d'organiser l'archivage des pièces administratives de la commune. La commune a adhéré au service mutualisé d'archivage de la CCALN. Un diagnostic a été réalisé : 40,5 m linéaires sont à traiter soit 40,5 jours d'intervention. La proposition faite par la CCALN est la suivante :

Prestation de traitement des archives pour 40,5 jours : 7 087,50€

Formation sur 5 jours : 875,00€

Le maire propose de retenir la proposition de formation et d'organiser l'archivage par nos propres moyens.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir la proposition de formation et d'organiser l'archivage par nos propres moyens. La formation sera suivie par la secrétaire de mairie. Le coût de cette formation sera inscrit au budget 2025 de la commune.

Charte « violences conjugales »

A l'occasion de la « journée internationale des droits des femmes », les élus et les collectivités locales sont appelés à se mobiliser en signant une charte contre les violences conjugales.

En signant cette charte, la commune s'engage dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne le maire comme référent et l'autorise à signer cette charte.

Questions diverses

- 1^{er} retours bruts sur le recensement de la population 2025 : 528 habitants recensés (contre 592 en 2019) ; environ 20 logements inoccupés et 13 terrains à bâtir. Au vu de ces résultats le Maire met en débat les actions possibles pour mettre en avant les atouts de la commune et faciliter les transactions immobilières. Il est proposé entre autres de rencontrer les propriétaires afin d'envisager une action de communication.
- Le 15/03 à 9h30 : opération « Hauts de France Propres ». Appel aux volontaires
- Les travaux du terrain « multisports » sont en cours. Celui-ci est déjà bien utilisé par les familles.
- Travaux « sécurité routière » : les travaux rue de l'église et rue d'Ailly doivent commencer le 7 avril 2025.
- Travaux « accessibilité » cantine : les travaux sont prévus pendant les prochaines vacances scolaires d'avril.
- Réunion de la Commission « finances » le lundi 17/03/2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Compte rendu du conseil municipal

2 avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 2 AVRIL 2025

Date convocation : 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Mélissa TAVERNIER, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET, Thierry MAMOU, Sylvain MERCIER,

Était représentée : Marie-Line LELONG représentée par Angélique ELOY

Étaient absents : Sébastien DEJONGHE, Dorothée DELARUE, Florie DEVOS,

Secrétaire : Isabelle CARLE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Compte administratif 2024 (CFU)
- Affectation du résultat 2024
- Fixation des taux d'imposition 2025
- Fongibilité des crédits budgétaires
- Budget primitif 2025
- Tarifs Salle des Fêtes
- Adhésion au groupement d'achat restauration cantine
- Demande de subvention départementale pour la reconstruction du Pont rue des Marais
- Délibération attribution des parcelles de terre ZC 17 et 18
- Questions diverses

Approbation du compte financier unique 2024

	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	268 687,44 €	775 750,36 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2024		507 062,92 €
	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT	465 204,65 €	434 551,92 €
RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2024	30 652,73 €	

Résultat de clôture année 2024 : EXCÉDENT de 476 410,19 €

Le compte financier unique 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents, hors la présence du Maire, sorti pendant le vote.

Affectation du résultat

Résultat reporté en fonctionnement – EXCEDENT : 507 062,92 €

Résultat reporté en investissement - DEFICIT : - 30 652,73 €

Déficit des restes à réaliser - 157 500,88 €

Résultat reporté 318 909,31 €

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Délibération taux d'imposition 2025 (État 1259)

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les taux des taxes à leur niveau. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

→ Maintenir les taux 2024 et donc FIXER les taux d'imposition à percevoir au titre de l'année 2025 à :

- Taxe foncière bâtie 27.78 %
- Taxe foncière non bâtie 5.20 %
- Taxe d'habitation 7.89 %
- CFE 8.15 %

Compte rendu du conseil municipal

2 avril 2025

Fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.**

Délibération concernant le budget primitif 2025

Suite à la réunion de la commission des finances, Monsieur le Maire propose d'adopter le budget primitif 2025 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	BP 2025	Chapitre	Désignation	BP 2025
11	Ch. à caractère général	257 867,31 €	002	Excédent années antérieures	318 909,31 €
12	Charges de personnel	159 900,00 €	70	Recettes à caract. générales	26 550,00 €
14	Reversements sur recettes	27 835,00 €	73	Impôts et Taxes	82 201,00 €
65	Autres charges de gestion	36 760,00 €	74	Dotations et Subventions	136 300,00 €
66	Charges financières	6 100,00 €	75	A. Prod. gestion courante	60 010,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	76	Prod. Financiers	0,00 €
68	Dotations provisions	0,00 €	77	Prod. Exceptionnels	0,00 €
023	Virt section Invest.	134 785,29 €	78	Reprise sur amort.	254,00 €
42	Opérations d'ordre	476,71 €	013	Atténuation de charges	78,43 €
	TOTAL DEPENSES	624 224,31€		TOTAL RECETTES	624 224,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	BP 2023	Chapitre	Désignation	BP 2023
001	Déficit reporté	30 652,73 €	10	Opérations financières	226 603,61 €
16	Rembt emprunts - capital	13 500,00 €	021	Virt. de la section Fonctionnement	134 785,29 €
20	Immobilisations Incorporelles	80 000,00 €	13	Subvention d'équipement	555 286,40 €
204	Subventions équipement versées	0,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	141 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	933 999,28 €	040	Opérations d'ordre	476,71 €
041	Opérations patrimoniales	309,30 €	041	Opérations patrimoniales	309,30 €
	TOTAL DEPENSES	1 058 461,31 €		TOTAL RECETTES	1 058 461,31 €

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Tarif salle des fêtes

Une simplification de l'offre et des tarifs est souhaitée.

Le maire propose de supprimer les options « vin d'honneur » et « soirée anniversaire » ce qui limiterait l'offre de location aux options suivantes :

OPTIONS	Tarif habitants	Tarif « extérieurs »
---------	-----------------	----------------------

Compte rendu du conseil municipal

2 avril 2025

Deuils		gratuit	100€
Week-end	Vendredi 17h00 au lundi 9h00	200€	350€
Location tables et chaises	5 tables et 20 chaises	Gratuit Caution : 30 €	Pas de location
Associations		Gratuit	90€
Caution		500€ + 150€ (nettoyage)	

Consommation électrique en sus : 0,50€/kwh

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le tarif ci-dessus

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES CCALN – RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

Le marché de restauration collective scolaire signé avec API, dans le cadre de l'actuel groupement de commandes, arrive à échéance le 31 août 2025. La CCALN propose de reconstituer un groupement de commandes pour ce marché de prestations : Restauration collective scolaire et ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 (reconductible 1 an)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer au groupement de commandes créé par la CCALN pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 (reconductible 1 an)

Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL – Travaux « Pont des Marais » » à Hainneville

Dans le cadre des travaux à effectuer sur le pont rue des Marais à Hainneville, le maire expose que

- l'obtention de la DSIL étant incertaine et la réponse ne devant pas parvenir dans de brefs délais,
- les travaux devant être entrepris rapidement au vu de l'état du pont,
- dans un souci d'anticipation,

il y a la possibilité de déposer auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL une demande de subvention pour le même montant, soit 83 358,72€. Le financement est le suivant :

Coûts H.T

ADISS - Etude initiale 6 725,00€

ADISS - M.O.E + études
Complémentaires 38.387.60€

TRAVAUX 416 731,00€

TOTAL OPERATION 461 843,60€

Financements

SOS PONTS (60% du cout total) 277 106,16 €

D.S.I.L (20% des travaux) ou
DEPARTEMENT 83 358,72€

Fonds de concours Voirie CCALN 3 510,03 €

Reste à charge (21%) 97 868,69 €

461 843,60€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte le financement présenté ci-dessus et donne tous pouvoirs au maire pour déposer la demande de subvention du Conseil Départemental pour un montant de 83 358,72€

Attribution parcelles de terre

Monsieur Didier MULLET, agriculteur à Epagny, prend sa retraite après la prochaine moisson et libère les parcelles mises à disposition annuellement (ZD n° 17 pour partie et ZD n° 18).

Monsieur Jérôme DUQUENNE exploite les parcelles ZD n° 16 et n° 17 pour autre partie aux mêmes conditions que Monsieur Didier MULLET.

Monsieur DUQUENNE, interrogé, déclare ne pas être intéressé par les parcelles libérées par M. MULLET.

Madame Béatrice BOILEAU, exploite la parcelle ZD n° 19 (contiguë à la parcelle ZD n° 18) lui appartenant en propre.

Madame BOILEAU se déclare preneuse de ladite parcelle aux mêmes conditions que Monsieur Didier MULLET.

Le maire propose donc d'attribuer les parcelles ZD n° 17 pour partie et n° 18 à Madame Béatrice BOILEAU à compter du 1^{er} octobre 2025 aux mêmes conditions que Monsieur Didier MULLET.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte d'attribuer les parcelles ZD n° 17 pour partie et n° 18 à Madame Béatrice BOILEAU à compter du 1^{er} octobre 2025 aux mêmes conditions que Monsieur Didier MULLET.

Question et informations diverses

- Les travaux de sécurité routière sur la départementale à Chaussoy démarrent le 7 avril 2025.
- Les travaux sur le mur mitoyen de l'ancien presbytère sont prévus mi-avril.
- Les travaux d'accessibilité de l'école (cantine) seront réalisés pendant les vacances scolaires d'avril et la rampe de la mairie sera installée à la suite.
- La réfection du pont rue des marais est prévue approximativement entre septembre et décembre 2025.
- La nouvelle bibliothèque sera inaugurée le 28 juin 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Compte rendu du conseil municipal

21 mai 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21 MAI 2025

Date convocation : 14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Dorothee DELARUE, Angélique ELOY, MM. Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Sylvain MERCIER, Thierry MAMOU

Étaient absents : Christiane DUCHEMIN représentée par Eric FOURNIER, Mélissa TAVERNIER représentée par Sylvain MERCIER, Clément GAMBET, Marie-Line LELONG représentée par Christian de CAFFARELLI, Florie DEVOS, Sébastien DEJONGHE

Secrétaire : Dorothee DELARUE

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Modification délibération du budget primitif 2025,
- Participation de la Ruralithèque à l'achat du mobilier,
- Refacturation du miroir routier aux Ecuries de Chaussoy,
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Modification du budget primitif

Lors du vote du budget primitif 2025 intervenu le 2 avril 2025, il a été omis de reporter le déficit d'investissement d'un montant de 30.652,73€ tel que voté dans l'affectation de résultat.

La délibération du 2 avril 2025 mentionne :

Investissement

Dépenses	1 027 808,58€
Recettes	1 027 808,58€

Fonctionnement

Dépenses	624 224,31€
Recettes	624 224,31€

En réalité, avec le report du déficit d'investissement, le budget primitif 2025 est le suivant :

Investissement

Dépenses	1 058 461,31€
Recettes	1 058 461,31€

Fonctionnement

Dépenses	624 224,31€
Recettes	624 224,31€

A la demande des services de gestion comptable de MONTDIDIER, le report du déficit d'investissement a été intégré sur le budget primitif et il y a lieu de présenter la délibération modificative au conseil municipal afin d'être en conformité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, accepte de modifier la délibération initiale du budget 2025 du 2 avril 2025 comme indiqué ci-dessus.

Participation de la « Ruralithèque du Plateau de la Noye » à l'achat du mobilier

Pour l'installation de la nouvelle bibliothèque, l'Association « Ruralithèque du Plateau de la Noye » a demandé plusieurs devis auprès de différents fournisseurs. A cet effet, elle a obtenu des aides et subventions qui ne sont pas encore versées. Le mieux-disant est Manutan pour la somme de 5504,10€ TTC.

Compte rendu du conseil municipal

21 mai 2025

La commune intervient afin de commander le mobilier et effectuer le règlement.

L'association « Ruralithèque du Plateau de la Noye » s'est engagée à participer à l'achat du mobilier à hauteur de 4500€. Aussi, il y a lieu de délibérer afin de refacturer la somme de 4500€ à l'association.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'achat du mobilier de la bibliothèque et autorise le maire à refacturer la participation de l'association « Ruralithèque du Plateau de la Noye » à hauteur de la somme de 4500€

Refacturation d'un miroir routier

Monsieur DAMAGNEZ, propriétaire des Ecuries de Chaussoy signale au maire le manque de visibilité pour sortir des « Ecuries de CHAUSSOY EPAGNY », 34 rue d'Ailly (entrée de village). Il souhaite que soit installé un miroir routier et accepte de participer à l'achat du matériel.

Un devis a été demandé. Le coût est de 494,15€.

La commune a commandé le matériel et le fait installer.

Aussi, il y a lieu de délibérer afin de refacturer la somme de 494,15€ aux Ecuries de Chaussoy.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'achat du miroir routier et son installation face à la propriété des Ecuries de Chaussoy et autorise le maire à refacturer la somme de 494,15€ aux Ecuries de Chaussoy.

Questions diverses

- Pont Hainneville : nous sommes dans l'attente de la réponse de la DSIL. Nous avons eu un refus de subvention de la part du conseil départemental.
- Emplacement réservé Epagny : attente accord subvention de l'Agence de l'eau début juin
- Emplacement réservé Rue de l'Eglise : accord pour limiter l'emprise aux seuls terrains appartenant à la commune.
- Travaux rue Blanchard par la CCALN : reprise de la bande de roulement avant apparition de nids de poule.
- PLUI : Point d'attention sur la consommation foncière.
- Commission de sécurité pour la Salle des Fêtes et la Bibliothèque prévue le 27 mai 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Quelques images en souvenir ?



Feu d'artifice du 13 juillet



Ouverture de la Ruralithèque



Fête de la musique 21 juin



Chasse aux oeufs du 26 avril

Compte rendu du conseil municipal

7 juillet 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

Date convocation : 2 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Mmes Isabelle CARLE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Marie-Line LELONG, Mélissa TAVERNIER, MM. Christian de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Sylvain MERCIER, Thierry MAMOU

Étaient absents : Dorothee DELARUE, Grégoire de CAFFARELLI, Florie DEVOS, Sébastien DEJONGHE, Clément GAMBET.

Secrétaire : Eric FOURNIER

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,
- Attribution des parcelles de terre appartenant à la commune suite au départ en retraite du fermier en place,
- Demande de subvention pour le remplacement de 2 TBI à l'école.
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Attribution de la parcelle agricole ZK n° 37 sur le territoire d'AILLY SUR NOYE

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement la parcelle ZK n° 37 située sur le territoire d'AILLY SUR NOYE appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que cette parcelle revienne à Monsieur Antoine LEMAIRE qui la mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Monsieur Grégoire de CAFFARELLI, au nom de la SCEA de CAFFARELLI s'est porté également candidat pour bénéficier d'un bail sur cette parcelle.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal doit donc se prononcer afin de déterminer à qui ladite parcelle sera attribuée.

Monsieur Christian de CAFFARELLI, maire, n'étant pas directement concerné mais ayant un lien familial avec l'un des candidats, sort de la salle de conseil et ne participera donc pas aux débats ni au vote, lequel se fait à bulletin secret à la demande de tous les conseillers municipaux.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Sylvain MERCIER, 1^{er} adjoint, a débattu et délibéré à bulletin secret.

Il en résulte :

SCEA de CAFFARELLI : 1 voix

SCEA LEMAIRE : 6 voix

ABSTENTION : 1 voix

La parcelle ZK n° 37 est donc attribuée à la SCEA LEMAIRE.

Compte rendu du conseil municipal

7 juillet 2025

Attribution de la parcelle agricole ZH n° 15 sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement la parcelle ZH n° 15 située sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que cette parcelle revienne à Monsieur Antoine LEMAIRE qui la mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Monsieur Matthieu OPSOMER, au nom de l'EARL OPSOMER-VERMES s'est porté également candidat pour bénéficier d'un bail sur cette parcelle.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal doit donc se prononcer afin de déterminer à qui ladite parcelle sera attribuée.

Le vote se fait à bulletin secret à la demande de tous les conseillers municipaux.

Le conseil municipal a débattu et délibéré à bulletin secret. Il en résulte :

EARL OPSOMER-VERMES : 0 voix

SCEA LEMAIRE : 8 voix

ABSTENTION : 1 voix

La parcelle ZH n° 15 est donc attribuée à la SCEA LEMAIRE.

Attribution de la parcelle agricole ZC n° 19 sur CHAUSSOY-EPAGNY et ZI n° 5 sur CHIRMONT

Monsieur Didier MULLET exploite actuellement les parcelles ZC 19 située sur le territoire de CHAUSSOY-EPAGNY et ZI n° 5 située sur le territoire de CHIRMONT appartenant à la commune de CHAUSSOY-EPAGNY. Mettant fin à son activité, il propose que ces parcelles reviennent à Monsieur Antoine LEMAIRE qui les mettra à disposition de la SCEA LEMAIRE.

Un bail authentique sera établi par le notaire d'AILLY SUR NOYE.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer ces parcelles à la SCEA LEMAIRE

Remplacement de 2 TBI à l'école

Deux TBI de l'école datent de plus de quinze ans et présentent des signes de faiblesse.

Pour renouveler ce matériel, il y a donc lieu de commander 2 TBI ainsi que 2 ordinateurs pilote et 2 PC fixes. Des devis ont été demandés.

Pour le financement de cette opération, la commune peut obtenir du conseil départemental la somme de 841.20€ (enveloppe cantonale). La commune de HALLIVILLERS accepte également de participer au financement au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler le matériel de l'école, à savoir 2 TBI, 2 ordinateurs pilote et 2 PC fixes. Tous pouvoirs sont donnés au maire pour choisir le devis le mieux-disant.

Questions diverses

- Pont Hainneville : nous sommes dans l'attente de la réponse de la DSIL. Suite à des études complémentaires demandées par l'Agence de l'Eau, le planning de travaux est remis en cause. Au vu des impératifs faune/flore, les travaux sont reculés d'un an.
- Affaissement de terrain sur la place de Chaussoy : nous avons reçu le rapport définitif. Préconisations : visite par des spéléologues et sondages périphériques pour identifier le risque,
- Déchets verts : service à la charge des communes à compter du 1^{er} octobre 2025,
- Inauguration du terrain multi sports le 13 juillet 2025 suivi de la soirée foodtruck, retraite aux flambeaux et feu d'artifice,
- 6 et 7 septembre : Fête du village avec marché des producteurs. Nous avons quelques retours des exposants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.



NAISSANCES

Lucas DUFRENE
11 août 2025



Mariages

Pierre-Augustin de CAFFARELLI
Cloé DUMONT
31 mai 2025

Sébastien VIDAL
Charlotte GAILLET
30 août 2025

Sébastien DEJONGHE
Vanessa MASLANKA
6 septembre 2025



AVIS DE DECES

Marie-Thérèse DEMEUTER
2 mars 2025

Huguette DUBOILLE
10 avril 2025

Claude LOTHE
17 juin 2025

Claude LEBEL
26 juin 2025

Guislainne LAGARDE
10 juillet 2025

Gislaisne BOURGEOIS
24 juillet 2025

Honneur à nos producteurs locaux



La Pommeraie à Chaussoy



Le Miel de Chaussoy



La Brasserie à la Noye de Quiry



Le Domaine des Voeux à Ailly sur Noye



Ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Mélanie BAUDESSON - Marie-Hélène BLANCKAERT - Dorothee DELARUE - Angélique ELOY
- Claire LOBBE - Christelle Mercier - Nicole PAUCHET - Dominique PIERRE
Christian de CAFFARELLI - Grégory DESSEAUX - David ELOY - Sylvain MERCIER

NUMÉROS UTILES



Cabinet médical - 60 rue CARNOT à AILLY SUR NOYE

Infirmiers

Julien DEFORGE
Ann JONES
Tél. 03 22 41 07 77

Olivier BLONDEAU
Joseph POTTIER
Tél. 06 82 02 26 49

Pauline MERCIER
(Ass. ASALEE)
Tél. 07 86 49 39 77

Kinésithérapeutes

Christophe LEFAY
Stessy CHANTRIAUX
Ophélie d'HALLUIN
Tél. 03 22 41 08 06

Psychologue

Julie LESOIL
Tél. 06 02 56 86 52

Médecins

Dr Fazia ABDELATIF
Tél. 03 22 41 02 24

Dr Frédéric BRETON
Tél. 03 22 41 15 15

Ostéopathe

Samir MOKRI
Tél. 06 52 90 85 85



Cabinet médical - 32 rue PELLIEUX à AILLY SUR NOYE

Orthophonistes

Thaïs BERNARD
Tél. 07 78 22 84 08

Caroline LEDOUX
Tél. 06 62 79 38 72

Diététicienne

Morgan FARRICA
Tél. 06 45 01 78 04

Infirmiers

Diane DUPONT
Annabelle FONTAINE
Tél. 03 22 47 14 55
06 35 13 01 65

Sandrine BAZIN
Emilie CARPENTIER
Tél. 03 22 41 45 18
06 62 09 41 38

Pédicure

Jennifer CADEAU
Tél. 07 67 92 13 66

Sage-Femme

Hélène BOUTEILLER
Tél. 06 22 34 23 64

Ostéopathe

Cyprien GAUTEY-SOUFFLET
Tél. 06 29 47 21 10



Pharmacie DETOISIEN

2 rue du Dr Binant

Tél. 03 22 41 01 28

Cabinet Infirmiers

23 rue Sadi Carnot

Stéphane BORDEUX
Mélissa PERRIER
Tél. 03 22 41 18 10

Pédicure

25 rue Sadi Carnot

Claire CORROYER
Tél. 03 22 41 50 50

Kinésithérapeutes

rue du Temple - JUMEL

Antoine GIROL
Thomas ROUSSEL
Benjamin LEGOIX
Tél. 03 22 47 60 50
06 46 40 53 17